

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Cantley tenue le 25 octobre 2016 à 19 h au 47, chemin Sainte-Élisabeth à Cantley à la salle paroissiale - Paroisse Sainte-Élisabeth

1. OUVERTURE

Présidée par la mairesse, Madeleine Brunette

Sont présents:

Aimé Sabourin, conseiller, District des Monts (District 1)
Marcel Beaudry, conseiller, District des Prés (District 2)
Sarah Plamondon, conseillère, District des Parcs (District 4)
Louis-Simon Joanisse, conseiller, District des Érables (District 5)
Marjolaine Gauthier, conseillère, District des Lacs (District 6)

Est aussi présent:

Daniel Leduc, directeur général et secrétaire-trésorier

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

Cinq (5) contribuables sont présents dans la salle.

La séance spéciale débute à 19 h.

**ORDRE DU JOUR DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE
TENUE LE MARDI 25 OCTOBRE 2016**

1. Ouverture de la séance
2. Période de questions
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mandat donné aux services administratifs pour revoir à la baisse les dimensions du centre communautaire multifonctionnel (CCM)
5. Mise en œuvre d'un plan de communications - Centre communautaire multifonctionnel (CCM)
6. Période de questions
7. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Le 25 octobre 2016

Point 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Point 2 PÉRIODE DE QUESTIONS

Point 3 2016-MC-R510 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST

Proposé par la conseillère Sarah Plamondon

Appuyé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

ET IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la session extraordinaire du 25 octobre 2016 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Point 4 2016-MC-R511 MANDAT DONNÉ AUX SERVICES ADMINISTRATIFS POUR REVOIR À LA BAISSÉ DES DIMENSIONS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL (CCM)

CONSIDÉRANT l'urgence pour la Municipalité de Cantley de se doter d'un centre communautaire multifonctionnel (CCM), destiné à répondre à une large gamme de services communautaires et de proximité;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation d'un CCM est et sera un dossier prioritaire pour les membres du présent conseil municipal jusqu'à la fin de leur mandat;

CONSIDÉRANT les dimensions du présent lot sur lequel est prévu le futur centre communautaire multifonctionnel, et ce, en regard à la taille envisagée de l'actuel projet de construction;

CONSIDÉRANT la nécessité de prévoir sur ce même lot la réalisation de futures installations prioritaires destinées à desservir les résidents de Cantley;

CONSIDÉRANT l'engagement du présent conseil municipal à maintenir une fiscalité locale compétitive et à respecter ainsi la capacité de payer des résidents de Cantley face au développement de leurs infrastructures et des services publics offerts;

CONSIDÉRANT QU'aux fins d'une réévaluation à la baisse des dimensions du CCM, certaines fonctionnalités prévues dans l'actuel projet du CCM, telles que le centre d'entraînement physique et l'espace culturel, doivent être questionnées, retranchées ou modélisées afin d'atteindre l'objectif recherché d'un redimensionnement et de répondre ainsi, avec une meilleure justesse, aux besoins de la population face à un tel centre de services publics;

Le 25 octobre 2016

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Aimé Sabourin

Appuyé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

ET IL EST RÉSOLU QUE les services administratifs acheminent auprès des Ministères impliqués, toute la documentation requise nécessaire à l'obtention d'un maximum de subventions destinées à la construction d'un nouveau centre communautaire aux dimensions révisées et que les services administratifs travaillent en étroite collaboration avec le comité du centre communautaire dans le but de voir cheminer avec vélocité la réalisation et l'aboutissement de ce projet communautaire nécessaire et prometteur.

LE VOTE EST DEMANDÉ PAR M. LOUIS-SIMON JOANISSE

POUR

Madeleine Brunette
Aimé Sabourin
Marcel Beaudry
Sarah Plamondon
Louis-Simon Joanisse
Marjolaine Gauthier

La résolution est adoptée à l'unanimité

Point 5

**2016-MC-R512 MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE COMMUNICATIONS
- CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL (CCM)**

CONSIDÉRANT l'importance de bien informer la population de Cantley face au projet de réalisation d'un centre communautaire multifonctionnel (CCM);

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre en œuvre un plan de communication dédié à bien définir et à présenter la mission et la pertinence d'un centre communautaire multifonctionnel (CCM) pour la population de Cantley, de même que les différents jalons et étapes charnières à sa réalisation;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Aimé Sabourin

Appuyé par la conseillère Sarah Plamondon

ET IL EST RÉSOLU QUE les services administratifs mettent en place un plan de communication dédié à bien définir et à présenter la mission et la pertinence d'un centre communautaire multifonctionnel (CCM) pour la population de Cantley, de même que les différents jalons et étapes charnières à sa réalisation;

ET ÉGALEMENT RÉSOLU QUE ce plan de communication et l'information au public qui en découle, soient approuvés par les membres du comité du centre communautaire multifonctionnel (CCM).

Point 6

PÉRIODE DE QUESTIONS

25 octobre 2016

Point 7

2016-MC-R513 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE

IL EST

Proposé par le conseiller Marcel Beaudry

Appuyé par le conseiller Aimé Sabourin

ET IL EST RÉSOLU QUE la session extraordinaire du conseil municipal du 25 octobre 2016 soit et est levée à 19 heures 43.

Adoptée à l'unanimité

Madeleine Brunette
Mairesse

Daniel Leduc
Directeur général et secrétaire-
trésorier